

Déménagement et « esprit maison »

Dans le numéro 20 de Coré (juin 2008), M. Daniel Alcouffe, conservateur général honoraire des Musées nationaux (département des objets d'art) signait ici un éditorial regrettant la disparition progressive des restaurateurs fonctionnaires des musées nationaux auxquels il rendait un juste hommage, pour avoir travaillé avec eux pendant une quarantaine d'années ; il concluait ainsi : « il semble que les technocrates n'aient pas l'esprit maison ; c'est bien dommage pour le patrimoine national ».

Qu'il me soit permis de reprendre aujourd'hui à mon compte cette conclusion fort pertinente sur un fait qui ne cesse, hélas, de s'étendre dans les services du patrimoine. Dans le même esprit, Je ne citerai qu'un seul exemple, que je connais bien : le Laboratoire de recherche des monuments historiques (LRMH) de Champs-sur-Marne (77). Ce laboratoire est actuellement menacé d'un déménagement qui risque fort, au bout du compte, de ressembler à un démantèlement.

A l'origine de ce projet de déménagement, on trouve l'idée de construction d'un centre spécialisé pour mettre à l'abri des réserves du Louvre, idée justifiée par le souvenir de la crue « centennale » de 1910, hantise des conservateurs. Il fallait donc trouver un lieu adéquat. Après diverses études, les « experts » en charge de cette question sont arrivés à la sélection de quelques sites, parmi lesquels, pour n'en citer que deux, Neuilly-Plaisance (77), et Cergy-Pontoise (95).

Vers la fin de l'année 2009, le public a pu apprendre par la télévision que « le site de Cergy-Pontoise a été choisi par le ministère de la Culture pour abriter les réserves du Louvre dans un grand centre qui sera construit pour l'occasion ».

Le non-dit, dans cette annonce, est qu'en plus des fameuses réserves d'autres services étaient concernés par cette nouvelle implantation, parmi lesquels le LRMH. On est en droit de se demander pourquoi le laboratoire des monuments historiques devrait suivre les réserves du Louvre.

C'est que, dans cet élan de création, ce « grand centre » ne se limiterait pas à la gestion des précieuses réserves, mais intégrerait également certains laboratoires, parmi lesquels celui du C2RMF et son accélérateur de particules « AGLAE » (sur ce point, il semble qu'à l'heure actuelle la question soit encore en discussion), précieux outil commun, les ateliers du même service (Versailles, Louvre) et donc, également, le LRMH.

On a donc fait le choix – avec une logique jacobine dont l'administration a décidément bien du mal à se débarrasser – de la centralisation, allant ainsi à l'encontre de la modernité initiée dans les années 70-80 avec la décentralisation : un seul centre regroupant la totalité des services. Un des points forts de l'argumentation en faveur de ce projet est, notamment, la mise en commun des moyens et l'obsession illusoire des technocrates, depuis des années, selon laquelle les moyens technologiques actuels de communication et d'information permettent de se passer de la proximité géographique qui était autrefois indispensable. Une autre justification avancée est que la création de ce grand centre fournira des locaux beaucoup plus vastes pour tous les services ainsi déménagés et que cela ne devrait rien coûter ou presque, au ministère, car l'ensemble serait financé par le « mécénat » d'Abou Dhabi. Néanmoins, si le projet d'implantation matérielle semble ambitieux et à peu près défini, il reste flou ou muet sur les éventuelles créations de postes (chercheurs, ingénieurs, conservateurs...) qui devraient automatiquement accompagner sa réalisation. Bien au contraire : il est à craindre – les enquêtes auprès du personnel l'ont montré – que seule une partie des équipes de scientifiques

participerait à ce déménagement et, comme elles ne seraient vraisemblablement pas remplacées, le service perdra à coup sûr une grande part de sa spécificité et surtout de ses compétences.

Le LRMH a été créé en 1970 à l'initiative de Jean Taralon, inspecteur général des monuments historiques, et j'ai eu l'honneur et le plaisir d'être chargé de sa mise en place et de son développement, aidé par une équipe, à laquelle je rends hommage aujourd'hui, qui a permis à ce service, premier et unique en son genre, de devenir un laboratoire exemplaire dans le domaine de la conservation du patrimoine « monuments historiques » ; passant de une à 35 personnes, il a acquit en 40 ans une notoriété incontestable, tant en France qu'au plan international, tout en développant des liens étroits avec divers pôles scientifiques de Marne-la-Vallée (université, CSTB, etc) ; ceci grâce à une expérience et un savoir-faire exceptionnels qui nous ramènent à « l'esprit maison », irremplaçable, transmis d'une « génération » de chercheurs à une autre, et qui assure la cohésion et la solidarité d'une réelle équipe de recherche sur la base d'une expérience commune.

Pour terminer, quelques mots sur les conditions, souvent discutables, dans lesquelles s'est déroulée la mise en place de ce projet. Après un grand nombre de réunions dites « de concertation » et l'examen d'une série de sites « candidats », un certain consensus semblait se dégager – au cas où le déménagement s'avérerait inévitable – pour le site de Neuilly-Plaisance, proche de Champs-sur-Marne. Le directeur de l'Architecture et du Patrimoine avait d'ailleurs, à l'époque, écrit au ministre de la Culture pour argumenter cette préférence et mettre en garde contre le risque de dénaturation du service et de ses compétences que ne manquerait pas d'entraîner un déménagement autoritaire. Peine perdue : la décision a quand même été maintenue ; tout porte à croire qu'elle était prise d'avance et que toutes ces réunions ne servaient que d'alibi de concertation ; c'est du moins l'impression qui domine, au sein d'un scepticisme quasi général sur l'opportunité du projet tel qu'il est conçu actuellement.

Il semble, de surcroît, que cette obsession de « déménager » des services ou institutions « historiques » ne soit pas propre à la France, puisque en ce moment même, à Rome, le très réputé Istituto Centrale per il Restauro (ICR) dont on a déjà éprouvé le besoin de changer le nom (il s'appelle désormais « Istituto Superiore per la Conservazione ed il Restauro », ça change tout...), soit sérieusement menacé du même genre de « réforme » (*).

En définitive, il reste à souhaiter qu'une solution raisonnable soit trouvée, qui prenne en compte et intègre tous les facteurs, pas seulement ceux d'ordre administratif ou financier, pour préserver des outils désormais indispensables pour la conservation du patrimoine culturel. Et sans oublier « l'esprit maison ».

Marcel Stefanaggi
Secrétaire général de la SFHIC

¹ voir à ce sujet le communiqué page accueil